

CONSORTIUM BURKINA

CENTRE AGREE DE FORMATION
A L'EXPERTISE
COMPTABLE ET FINANCIERE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

COORDINATION

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 10 Janvier 2022

N° 2022-00001 /CB-CFECF/P

**Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants pour la
préparation au Diplôme d'Etudes Supérieures de Comptabilité
et de Gestion Financière (DESCOGEF)**

Deuxième année 2021-2022

Le Président du conseil scientifique du Centre agréé de Formation à l'Expertise Comptable du Burkina Faso porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert dans le Centre agréé de Formation à l'Expertise Comptable et Financière du Burkina Faso (CFECF-BFA) le recrutement d'**étudiants en deuxième année** pour une formation au Diplôme d'Etudes Supérieures en Comptabilité et de Gestion Financière (DESCOGEF). Le diplôme est de niveau Master (BAC+5).

1- Conditions d'admission

Peuvent faire acte de candidature :

Les titulaires des diplômes ci-après conformément à l'article 7 du Règlement 12/CMI2000 instituant le Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI) commun aux Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) :

- a) Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) d'un Etat de l'UEMOA ou d'un diplôme admis comme équivalent à la MSTCF par le CAMES ;
- b) Diplôme d'Audit International et Contrôle du CESAG ;
- c) Diplôme de l'ESCAE de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro ;
- d) Diplôme Supérieur de Comptabilité (Sénégal) ;
- e) Maîtrise de Sciences Economiques option Gestion des Entreprises des Universités de l'UEMOA ;
- f) Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) Audit et Contrôle de Gestion des Universités de l'UEMOA ;

- g) Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) de Gestion d'Entreprise et Comptabilité des Universités de l'UEMOA ;
- h) Diplôme des Ecoles Supérieures de Commerce et d'Administration des Entreprises, option Finance-Comptabilité, équivalent à BAC+4 ;
- i) Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (DECF) délivré par l'Etat français ou Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures (DECS) ancien régime (France) ;
- j) Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières (DESCF) délivré par l'Etat français ;
- k) Diplôme d'Etudes Financières et Comptables (DEFC) ou Certificat du 2^{ème} cycle de l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables (INTEC) ou Diplôme de l'INTEC (régime 1981) ou Diplôme d'Etudes Supérieures délivré par INTEC (France) ;
- l) Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) des Universités et Instituts français ;
- m) Agrégation du second degré des Techniques Economiques de Gestion ou d'Economie et Gestion option B (France) ;
- n) Certificat Supérieur de l'Expertise Comptable (ancien régime) ;
- o) Master (Comptabilité-Contrôle-Audit, Gestion Financière) des Universités de l'UEMOA ou reconnu par le CAMES ;
- p) Les titulaires de titres ou diplômes d'origine anglo-saxonne ou autres retenus par la Commission Régionale pour la Formation des Experts Comptables et Financiers (CREFEFCF).

2- Admission

Les candidats présélectionnés à l'issue d'un examen de leur dossier seront soumis à un entretien avec le jury de sélection qui retiendra la liste finale des candidats admis.

3- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription annuelle s'élèvent à **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

Les frais de formation s'élèvent à **deux millions quatre cent mille cinquante (2 450 000) FCFA payables en trois (03) tranches dont 50% à l'inscription**.

Les frais d'examen DESCOGEF 2022 s'élèvent à **trois cent cinquante mille (350 000) franc CFA**.

4- Composition du dossier

- 1- Une demande manuscrite non timbrée, adressée au Président du Conseil Scientifique du centre ;

- 2- Un curriculum Vitae ;
- 3- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- 4- Une photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou le Commissariat de police) des diplômes obtenus y compris le Bac ;
- 5- Une photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou le Commissariat de police) de l'attestation d'équivalence délivrée par le CAMES ;
- 6- Quatre (4) photographies récentes portant au verso votre nom et votre signature ;
- 7- Une pièce d'état civil ou tout document permettant d'établir votre filiation ;
- 8- Les relevés de notes des années de licence et de maitrise ou master 1 ;
- 9- Une photocopie de la quittance de paiement des frais de dépôt des dossiers ;

10-Dépôt des dossiers de candidatures :

Dépôt des dossiers de candidatures : **du 17 au 29 Janvier 2022.**

Le dépôt des dossiers a lieu **du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes au Centre agréé de Formation à l'Expertise Comptable et Financière** (sise à l'Université de Technologie et de Management (UTM) / Tel. 25 48 37 01

Pour toute autre information complémentaire, contacter le Centre à l'adresse suivante : consortiumburkina@gmail.com, tél. : **25 48 37 01**.

NB : Les frais de dépôt des dossiers s'élèvent à vingt-cinq mille (25 000) francs CFA. Payable auprès de la comptabilité du Centre.
La formation est dispensée dans la soirée à partir de 18 heures.

Le Président du Conseil Scientifique



Pr Rabiou CISSE

*Chevalier de l'Ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques*

Ampliations :

- DAOI
- IBAM
- IUFIC
- ONECCA
- APIST
- DGESUP